HAL
open science

L'Occitanie sans sa langue. Une approche praxématique de la relation langue/territoire

James Costa, Sara C Brennan

▶ **To cite this version:**

James Costa, Sara C Brennan. L'Occitanie sans sa langue. Une approche praxématique de la relation langue/territoire. Langage et Société, 2021, N° 174 (3), pp.9-31. 10.3917/ls.174.0011 . halshs-03502907

HAL Id: halshs-03502907

https://shs.hal.science/halshs-03502907

Submitted on 26 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Occitanie sans sa langue : Une approche praxématique de la relation langue/territoire

James Costa, Université Sorbonne Nouvelle / LaCiTO
james.costa@sorbonne-nouvelle.fr

Sara C. Brennan, Université Toulouse 1 Capitole / CAS
sara.brennan@ut-capitole.fr

Résumé

Cet article propose d'examiner ce qu'un nom fait à un espace et à la langue dont le nom en est dérivé. Ainsi, le triptyque langue/territoire/groupe est si bien installé dans les idéologies modernes du territoire et de la langue qu'on pouvait légitimement se demander quelles seraient les conséquences de la (re)naissance d'une région appelée Occitanie en 2016 dans le sud de la France actuelle sur une éventuelle politique linguistique favorable à la langue occitane. Analysant le digraphe oc- comme un praxème, nous entreprenons donc une étude idéologique et historique de ce nom d'Occitanie, pour montrer que ce lien langue/territoire ne saurait être prit pour garanti, et ne saurait effacer les conflits locaux sur la création de sens. Même lorsqu'un nom est porteur d'une histoire apparemment inséparable d'une langue, comme ça a été le cas d'Occitanie, ce lien est donc toujours un enjeu idéologique. Cet article s'attache ainsi à montrer comment un mouvement complexe de dépolitisation de la notion d'Occitanie a pu séparer le territoire de sa langue éponyme, et le rendre disponible pour un travail idéologique renouvelé.

Summary

This article proposes to examine what a placename can do to a space and to the language from which the name is derived. Given the centrality of the triptych language/territory/group to modern ideologies of territory and language, one could legitimately wonder what consequences the (re)birth of a region called Occitanie in 2016 in the south of present-day France would have for a possible language policy in favour of Occitan. Analysing the digraph oc- as a praxeme, we therefore undertake an ideological and historical study of the name Occitanie, to show that this language/territory link cannot be taken for granted, and cannot erase local conflicts over meaning-making. Even when a name carries a history that is ostensibly inseparable from a language, as was the case with Occitanie, this link nonetheless remains an ideological issue. This article thus attempts to show how a complex process of depoliticization of the notion of Occitanie could separate the territory from its eponymous language, and make it available for renewed ideological work.

Mots clés

Occitanie, politique linguistique, praxématique, nomination, langues minoritaires

Quand l'espace, qui n'est qu'un pré-texte
écrit par les hommes, dévient prétexte
de leurs luttes et de leurs pensées,
se crée du territoire.
(Richard 1984:63)

1. Introduction

Le nom « Occitanie » est désormais entré dans les mœurs : éditions régionales de journaux, bulletins météorologiques, le terme d'Occitanie est présent partout. Ces usages font pendant à la création en 2016 d'une région administrative française appelée Occitanie, fusion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cet usage banal du terme « Occitanie » aurait été impensable avant 2016. Jusqu'alors, ce terme faisait uniquement référence à une entité culturelle et linguistique, terme promu presque exclusivement par le mouvement culturel et politique qui portait depuis le milieu du 19e siècle la renaissance linguistique occitane. Le nom existe certes depuis le Moyen Âge, mais il n'a jamais bénéficié d'une quelconque reconnaissance institutionnelle à l'époque moderne, et n'a jamais été largement connu ni utilisé en dehors des milieux militants. Or, il est non seulement frappant de constater que la mobilisation du terme « Occitanie » dans les médias est désormais tout à fait ordinaire, mais il faut aussi noter la rapidité de son entrée dans les mœurs et les usages populaires et officiels.

L'adoption par une collectivité d'un nom porté par un mouvement culturel et linguistique interroge nécessairement les sociolinguistes : quels sont le sens et la portée de cet acte de nomination ? S'agit-il d'une reconnaissance d'un long et patient travail militant, et d'une légitimation d'une revendication linguistique ? Auquel cas, à quelles évolutions doit-on s'attendre en termes de politiques linguistiques en faveur de l'occitan et du catalan, qui naîtrait de la clarification d'un rapport territoire/langue sur le modèle breton/Bretagne, corse/Corse —rapport constitutif de la conception moderne du lien langue/territoire ? Ou, à l'inverse, cet acte de nomination ne fait-il que compliquer une situation linguistique malgré tout stabilisée, en créant de la confusion entre une région administrative « Occitanie » et une Occitanie culturelle beaucoup plus vaste, qui nuirait *in fine* au militantisme linguistique ? Au-delà de cet événement, à travers l'étude des débats qui ont eu lieu au sein même du mouvement occitan, ces questions nous permettent de nous interroger sur ce qu'un nom fait à une langue, et sur la nature du lien entre nom, territoire, et langue au 21e siècle.

Les points que nous soulevons reposent notamment la question du lien entre territoire et langue dans le cas d'une langue à la portée symbolique encore forte mais largement dévernacularisée, voire post-vernaculaire. C'est Jeffrey Shandler (2006) qui le premier utilise ce terme à propos du yiddish. Il s'agit de désigner le fait que pour certaines langues qui ne fonctionnent plus comme la langue usuelle d'une communauté linguistique — le fait que quelque chose soit dit dans cette langue est alors plus important que ce qui est dit. Dans le cas de l'occitan, notre hypothèse est que le déclin du nombre de locuteurs affaiblit la capacité du mouvement linguistique à porter un projet politique fondé sur la langue, permettant ainsi à

une langue devenue dépolitisée d'incarner une grande diversité de programmes de sens — commerciaux, touristiques, affectifs (voir aussi Alén Garabato et Boyer 2020).
Cet article s'appuie sur un travail de dix-huit mois (entre février 2018 et août 2019) mené par Sara Brennan et James Costa et financé par la Smithsonian Institution dans le cadre du programme SMiLE (Sustaining Minoritized Languages in Europe)[1]. Ce travail a consisté en plusieurs séjours de terrain à Toulouse et dans les départements limitrophes auprès de militants occitanistes comme d'acteurs de l'économie de la région Occitanie utilisant d'une manière ou d'une autre la langue occitane. Nous cherchions à comprendre comment l'existence officielle de l'Occitanie était vécue par les acteurs revendiquant une pratique sociale ou culturelle en lien avec l'occitan. Nous cherchions également à saisir les éventuels changements que cet acte de nomination avait entraînés ou était susceptible de générer[2].
Pour répondre aux questions que nous posons plus haut, nous proposons d'aborder le nom d'Occitanie en termes praxématiques, considérant que le morphème « Oc- » porte en lui un programme de sens développé dans ses multiples dérivés (occitan, occitanisme, Occitanie etc.). Nous montrerons que ce terme n'a pu être utilisé dans le cadre de débats sur la nouvelle région que vidé de ce programme de sens initial — dépolitisé en quelque sorte — et détaché de la référence à la langue. Enfin, nous examinerons la manière dont le Conseil d'État a validé la nouvelle appellation de la région, en se demandant ce que recouvre la référence — explicite, cette fois-ci — à la langue.

2. Le chemin sinueux d'un praxème : nommer le sud

La France (du nord) entretient depuis la conquête du Comté de Toulouse au 13e siècle un rapport compliqué avec son Sud (Lafont 2004a). Ce rapport se manifeste notamment à travers la difficulté à nommer ce que la France ne cesse pourtant au cours de son histoire de reconnaître comme une entité avec une certaine unité (Le Roy Ladurie 1977). Elle ne cessera de tenter de nommer ce sud à mesure de ses conquêtes, pour le domestiquer et l'acculturer (Lafont 1984a). Les termes de Provence puis de Gascogne ont pu à certaines époques faire référence à l'ensemble des terres méridionales du royaume après les diverses annexions des 13e au 18e siècles (Lafont 1984a), mais c'est sous la Révolution que le terme encore utilisé aujourd'hui de « Midi » est adopté. Il s'agissait de désigner de manière informelle les anciennes provinces du sud (Peronnet 1991). Cet acte de nomination les place en marge par rapport à un centre, Paris. Cet acte initial s'accompagne en outre d'un ensemble de stéréotypes sur les Méridionaux (par exemple une propension à la révolte permanente), appelés à connaître leur heure de gloire au 19e siècle (Martel 1982). C'est également au début du 19e siècle que l'ancien vocable « Occitanie » (d'abord sous la forme « occitanien », « occitanique ») refait surface en littérature sous la plume de l'écrivain languedocien Antoine Fabre d'Olivet, pavant le chemin vers la Renaissance d'oc au mitan du siècle. Vers la fin du 19e siècle, Frederic

[1] Site du programme SMILE : https://folklife.si.edu/smile [consulté le 8 juin 2021]. Les SMiLE Research Awards sont financés par le Smithsonian Center for Folklife and Cultural Heritage avec le soutien financier de Ferring Pharmaceutics Inc.
[2] Nous avons documenté notre activité de recherche sur un carnet de recherche disponible à l'adresse : https://occitan.hypotheses.org/.

Mistral (l'architecte de cette Renaissance littéraire) définira ainsi *Oucitanìo* dans son *Tresor dóu Felibrige* :

> Occitanie, nom par lequel les lettrés désignent quelquefois le Midi de la France et en particulier le Languedoc. […] Le mot /Occitania/ ou /patria linguae Occitaniae/ est la traduction usitée dans les actes latins des 13e et 14e siècles pour désigner la province de Languedoc. (1879:431, tome 2)

Mais ce n'est que plus tard, à la toute fin du siècle, que le terme aura finalement triomphé des concurrents et sera utilisé par le mouvement linguistique pour désigner l'ensemble de la zone linguistique de la langue d'oc (Terral 2006 ; Martel 1984). Le choix d'Occitanie permettait d'éviter la métonymie qui pendant plusieurs siècles avait été habituelle avec l'utilisation de Provence ou Gascogne pour désigner l'ensemble du sud de la France, et d'éviter le mot de « Midi », terme relatif qui situait le territoire par rapport à un nord parisien. L'Occitanie, c'est donc, et nous allons l'expliciter dans la suite de cet article, trois choses — un espace linguistique, un espace politique — et un espace poétique. Politique, parce qu'il organise le territoire français et qu'il met en jeu la possibilité ou non de considérer ensemble les populations du tiers sud de la France. Poétique, parce que sans existence institutionnelle, l'espace occitan est, pour une grande partie de son histoire, un espace de littérature, et un espace créé dans l'existence même d'une littérature : celle des troubadours médiévaux, celle des renaissances félibréenne (au milieu du 19e siècle) et occitaniste (au 20e siècle). Quoi qu'il en soit, c'est la langue qui crée cet espace, qu'il soit politique ou poétique.
Espace politique, c'est une évidence pour le mouvement occitaniste. Citons par exemple un extrait du livre de René Nelli (1978), *Mais enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?* :

> L'Occitanie est ce pays, inconnu des diplomates et non encore représenté à l'ONU, qui, sur les diverses cartes proposées par la propagande régionaliste ou autonomiste, occupe presque toute la partie sud de la France, englobant les neuf provinces où on a parlé et où on parle encore un dialecte d'oc : la Guyenne, la Gascogne, le Béarn, le Comté de Foix, le Limousin, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence et le sud du Dauphiné. (Nelli 1978:23)

Robert Lafont en résume quant à lui l'aspect poétique de la manière suivante :

> En trois quarts de siècle [au 12e siècle], les troubadours auront empli l'espace entre Loire, Èbre et Arno de strophes chantées dont le ton et le sens nous ravissent encore et nous interrogent. On se demande comment, en si peu de temps et dans une langue toute verte de jeunesse, ces poètes ont pu élaborer un art si raffiné que nous ne sommes pas bien assurés d'en tenir toutes les clefs, et ouvrir les abîmes du cœur passionné comme nous les découvrons à peine aujourd'hui. L'Europe a trouvé ses guides à chanter, tellement imités, jamais égalés, et ses maîtres à énoncer l'inédit en un beau langage. Ce n'est qu'une constatation : l'Europe des poètes est née occitane. (Lafont 2004b)

Ce nom n'était cependant jamais entré dans un usage quotidien public plus large. Comme le résume l'historien Philippe Martel, les défenseurs de l'occitan, souvent issus des élites littéraires ou intellectuelles, étaient « dépourvu[e]s de tout pouvoir politique et de toute influence sur la société, [et ainsi] ils ont été longtemps les seuls à employer les mots occitan et Occitanie avec la charge de sens qu'ils leur avaient donnée » (2019 : 13). En un sens, cette charge sémantique et praxématique était leur création et leur propriété, tant qu'elle circulait dans un espace restreint. De fait, force est de reconnaître que « [p]our la majorité des Français,

cultivés ou non, le mot Occitanie est donc resté longtemps parfaitement obscur et quelque peu exotique » (Martel 2019 : 13).

Toutefois, en Occitanie, historiquement c'est bien la langue qui fait l'unité du lieu, qui le « produit à l'existence » (Bourdieu 1980:66). Le lien entre un territoire et cette langue aux noms fluctuants (Bichurina et Costa 2016) est avéré dans le nom même — qu'il s'agisse de désigner des terres récemment conquises (au 13e siècle, *Occitania* est alors un synonyme de Languedoc, terme qui fait explicitement référence à la langue parlée sur ce territoire) ou un espace en quête d'une reconnaissance culturelle et linguistique (au 20e siècle).

De par sa charge politique et poétique, « Oc- » / « Occitanie » peut être analysé comme un praxème : comme toute parole de nomination, c'est un mot qui est travaillé par le sens, qui porte des « luttes et des pensées » (Richard 1984:63). Concept clef de la sociolinguistique développée par Lafont à Montpellier dans les années 1970, le praxème

> […] est l'unité pratique de production de sens que la praxématique substitue au signe. À contre-courant de l'usage établi, la praxématique ne renvoie pas le référent à l'extralinguistique, mais en fait une composante du fonctionnement du langage. Outil de la nomination, le praxème assure un couplage entre une forme du réel et une forme du langage. Il est important de noter ici qu'il ne s'agit pas d'une reprise, ni d'une reformulation de la corrélation saussurienne entre « idée » et « image verbale », mais d'autre chose : d'un procès. (Barberis, Bres, et Gardes-Madray 1989 : 34)

Une approche en termes de praxème cherche à comprendre les programmes de sens que porte tel ou tel terme utilisé dans la praxis discursive, et les enjeux en termes de choix de ces termes. Autrement dit,

> [l]a problématique du praxème conduit à substituer à l'identification de sèmes différentiels la compréhension des processus dont il sont le résultat, et dans lesquels se repèrent les expériences du monde qui les régissent. (Siblot 1997 : 55)

Ce qu'il nous faut élucider dans le cas dont nous traitons ici, c'est la manière dont le programme de sens initial du terme Occitanie a pu évoluer, dans les pratiques, pour d'une part devenir acceptable en dehors des mouvements occitanistes, et d'autre part pour proposer un programme de sens qui assure sa popularité actuelle. Or c'est justement ce qui pose problème, puisque comme nous l'avons vu plus haut, la force praxématique principale d'« Occitanie », c'est son rapport indissociable à la langue — rapport langue-territoire explicitement frappé d'impossibilité en France au nom de l'article 1 de sa Constitution qui pose l'indivisibilité de la République. Tout aussi problématique pour sa réutilisation large, le praxème « Occitanie » s'est vu ajouter une couche de sens depuis les années 1960-1970 qui l'associe à la gauche, au Parti Communiste, et à la dénonciation d'un colonialisme intérieur dont seraient victimes les régions périphériques de la France : « Forgée par Serge Mallet et Robert Lafont dès 1967, elle repose sur une récusation de l'idéologie nationaliste qu'aurait utilisée l'État en France pour mieux reproduire l'exploitation des « régions prolétaires » par un centre toujours plus envahissant » (Alliès 2019:34).

« Occitanie » est (était) donc un terme chargé politiquement. Ici il faut entendre « politique » dans le sens *du* politique, et non *de la* politique (au sens de Rancière) : « parler du politique et non de la politique c'est indiquer qu'on parle des principes de la loi, du pouvoir et de la communauté et non de la cuisine gouvernementale […] *Le* politique, lui, se donne comme objet

l'instance de la vie commune » (Rancière 2004:13). L'aspect politique des enjeux de nomination de l'Occitanie est également souligné par Bourdieu :

> L'acte de catégorisation, lorsqu'il parvient à se faire reconnaître ou qu'il est exercé par une autorité reconnue, exerce par son pouvoir : les catégories « ethniques » ou « régionales », comme les catégories de parenté, instituent une réalité en usant du pouvoir de révélation et de construction exercé par l'objectivation dans le discours. Le fait d'appeler «occitan» la langue que parlent ceux que l'on appelle les « Occitans » parce qu'ils parlent cette langue (que personne ne parle à proprement parler puisqu'elle n'est que la somme d'un très grand nombre de parlers différents) et de nommer « Occitanie », prétendant ainsi à la faire exister comme « région » ou comme « nation » (avec toutes les implications historiquement constituées que ces notions enferment au moment considéré), la région (au sens d'espace physique) où cette langue est parlée, n'est pas une fiction sans effet. (Bourdieu 1980:66)

Bourdieu ajoute que le succès ou non de l'acte de nomination, et de sa conséquence — la formation d'un groupe fondé sur l'énonciation de cette « fiction » et la délimitation de l'espace — dépend de la capacité de celui qui performe ces actions à mobiliser l'autorité nécessaire. Cette autorité est, ajoutons-nous, la conséquence de la mobilisation, sur le temps long, d'une énergie militante capable d'entraîner avec elle l'adhésion, et par-là, de forger cette autorité.
Partant, on est donc fondé à envisager la création en 2016 de la région « Occitanie » comme une étape dans le processus de reconquête linguistique. En effet l'acte politique de nomination d'une Occitanie administrative semble de prime abord illustrer la description que donne Boyer (2008) du fonctionnement de tels actes comme affirmations identitaires. Selon ce dernier, ces moments — fondamentalement politiques — relèvent d'une revendication de l'ancrage d'un toponyme dans une communauté linguistiquement et/ou culturellement distincte. Arguant que la dénomination toponymique tend à entrer fortement en jeu en situation de domination, Boyer articule cet acte d'affirmation identitaire aux dynamiques de résistance et de reconquête communautaire et aux efforts de « lutte pour le toponyme légitime […] conforme à la langue-culture jusque-là minorée » (2008:17). Ce genre de dénomination toponymique, soutient-il néanmoins, se produit dans des périodes de normalisation linguistique (*ibid.*). Dans cette approche, la reconquête d'usage d'une langue donnée cherche à faire disparaître la situation diglossique dans laquelle une langue est maintenue en position dominée – autrement dit, à « retrousser la diglossie » (Lafont 1984b) – en reversant les processus de substitution linguistique qui renforcent le positionnement de la langue dominante.

3. La (re)naissance de l'Occitanie

En 2014, le Parlement français adoptait une loi réduisant le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13 — une modification entrée en vigueur au 1er janvier 2016 — fusionnant notamment les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Entre janvier et juillet 2016, des noms provisoires furent attribués aux nouvelles régions, combinant les noms des anciennes régions fusionnées pour les former. Tous les nouveaux conseils régionaux, dont le conseil de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, furent autorisés à proposer de nouveaux noms permanents.
Or, pour les autorités de la future nouvelle Région Occitanie, il a semblé essentiel de présenter l'acte de nomination de cette région comme le produit d'un vote populaire (Alliès 2019) faisant suite à la création de la nouvelle région. En effet, parmi tous les nouveaux conseils régionaux,

celui-ci fut le seul à soumettre le nom de la nouvelle région à un vote lors d'une consultation en ligne, qui se tint en juin 2016. Dès 2014, la presse quotidienne régionale avait de fait posé la question de la nomination de la région, et elle avait proposé une consultation informelle en septembre 2015 (Aigouy-Campoy, Marchand, et Ratinaud 2019).

La consultation officielle organisée en 2016 par le Conseil régional était théoriquement destinée aux habitants de la nouvelle région, mais aucun contrôle de domiciliation ne fut effectué. À l'occasion d'un tour préliminaire de consultations, le conseil régional avait créé un site web permettant au public de soumettre des noms : 23 000 noms (y compris « Occitanie ») furent proposés dans les délais fixés par l'administration régionale. Ces noms allaient de l'humoristique à l'historique, en passant par des propositions telles que Chocolatinie, Pays du Soleil, et Wisigothie[3]. Un comité rassemblant 30 citoyens de la nouvelle région réduisit ensuite cette liste à 90 noms pour qu'un débat puisse se tenir, et ce comité envoya finalement huit noms au Conseil régional, qui vota finalement en faveur de 5 noms qui devaient être à nouveau soumis à un vote du public : Languedoc, Languedoc-Pyrénées, Occitanie, Occitanie-Pays catalan et Pyrénées-Méditerranée. Parmi les 203 993 personnes ayant participé à cette dernière consultation en ligne, 44,9% votèrent pour « Occitanie ». Le Conseil Régional de la nouvelle région choisit ensuite de sous-titrer ce nom avec la mention « Pyrénées – Méditerranée » dans ses communications institutionnelles afin de prendre en compte la partie catalane de la région. La version officielle validée par le Conseil d'État, instance de conseil administratif de l'État, demeure néanmoins simplement « Occitanie ». Ainsi, alors que la fusion des anciennes régions et les limites de la nouvelle avaient été imposées par l'État sans consultation des autorités locales pour des raisons principalement budgétaires, le nom même de l'Occitanie pouvait être présenté comme le résultat d'un choix populaire par la nouvelle entité administrative.

[3] Site de France 3 Occitanie : https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier-metropole/montpellier/chocolatinie-bas-france-ovalie-decouvrez-premieres-propositions-noms-region-962237.html [consulté le 8 juin 2021].

Figure 1 Conseil régional d'Occitanie (photo Sara Brennan)

Pourtant, ce récit (qui représente l'histoire telle que racontée par l'entité administrative « Occitanie ») n'éclaire pas l'élan du vote pour ce nom, et ne dit rien d'une éventuelle place faite à la langue occitane. L'origine de la proposition du nom « Occitanie » reste peu claire, mais le récit de certains acteurs de l'occitanisme toulousain laisse penser qu'elle émane d'une partie du mouvement militant. Selon un conseiller régional rencontré en 2018 en effet, le terme « Occitanie » fut suggéré pour la première fois comme le nom pour la région lors d'une réunion d'environ 150 occitanistes en avril 2015 à Toulouse[4]. Cette proposition, surgissant en fin de réunion, ne suscita initialement que peu de réactions, avant d'être reprise plus tard. De fait, « C'est seulement en septembre 2015, à l'occasion de la consultation organisée par la PQR [presse quotidienne régionale] que le toponyme « Occitanie » commence à être mobilisé en tant que possible futur nom de la nouvelle région » (Aigouy-Campoy et al. 2019:73).

Quelles que soient les voies sinueuses empruntées par le nom d'« Occitanie » entre la proposition hésitante d'occitanistes toulousains et la non-censure du vote en ligne par le Conseil d'État, on pourrait légitimement concevoir cet acte de nomination comme une victoire militante après près de 100 ans d'usages informels du praxème « oc- ». Un toponyme à la fois neuf et ancré dans l'histoire de la langue et de la culture occitanes, placé « largement en tête »

[4] Cette information nous a été confirmée par d'autres participants à cette réunion.

lors d'une « consultation institutionnelle et citoyenne, claire et transparente » (Carole Delga, au sujet du décret le 29 septembre)[5].
L'adoption de ce nom ne fut pas sans contestation, comme on pouvait s'y attendre compte tenu de l'histoire française du découpage et de la nomination des territoires depuis 1789[6]. Ce qui est plus étonnant, c'est que la contestation la plus virulente soit venue du mouvement occitan lui-même. Comment cela se fait-il, alors qu'à l'inverse le Conseil d'État a avalisé ce choix ? Que s'est-il joué ici, et quel rôle ont joué les questions linguistiques ?

4. Détournement de praxème et dépolitisation

À première vue, on pourrait voir dans cette nomination une preuve de la concrétisation d'espoirs et de luttes militantes anciennes. Révélant la dimension émotionnelle de la désignation de la région, plusieurs militant·e·s nous ont parlé de cet acte de nomination (et notamment du fait d'avoir accès à une « météo d'Occitanie ») comme la réalisation d'un rêve improbable ou comme l'aboutissement de décennies de travail, signe que la force praxémique originelle du désignant « oc » est toujours présente parmi certain·es. Quand nous avons demandé à un écrivain et chanteur occitan âgé de 95 ans lors d'une rencontre informelle chez lui aux alentours de Rodez, ce qu'il pensait de la création de la région, par exemple, il s'est mis à chanter une chanson traditionnelle qui parlait de l'Occitanie. Après cette performance, il nous expliqua que cette Occitanie n'avait jamais existé avant l'acte de nomination de la nouvelle région, et que le fait de l'avoir baptisée ainsi résonnait fortement parmi des locuteurs de l'occitan. De la même manière, un militant basé à Toulouse nous expliqua qu'il avait passé 30 ans de sa vie à essayer de faire savoir que l'occitan avait un nom, que ce n'était pas un patois, opinions liées au fait, selon lui, que le nom du pays et de sa langue éponyme avaient été oubliés. Ces récits font écho aux paroles du chanteur Marti dans les années 1970 : « Mas perqué m'an pas dich a l'escòla lo nom de mon país ? »[7]. La consécration de la nouvelle région comme « Occitanie » a pu en ce sens représenter un rêve de reconnaissance culturelle et sociale devenu réalité, réalité que faisait advenir le toponyme par la seule force de son programme praxématique.
Cependant, malgré cette apparente victoire, on peut difficilement interpréter ce choix comme le résultat d'une revendication collective explicite. D'une part, le nombre de votants reste modeste pour une région où vivent près de six millions de personnes ; d'autre part, comme indiqué plus haut, le mouvement occitan a largement fait campagne *contre* ce nom[8]. Comme

---

[5] Voir le reportage de France 3 : https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/region-occitanie-carole-delga-n-oublie-pas-les-catalans-1097793.html [consulté le 8 juin 2021].
[6] Voir sur le site du Sénat l'exposé de l'historique des découpages territoriaux en France depuis 1789 : http://www.senat.fr/rap/l13-658/l13-658_mono.html [consulté le 8 juin 2021].
[7] « Mais pourquoi ne m'ont-ils pas dit à l'école le nom de mon pays ». Marti représente une des voix principales de la chanson militante occitane dans les années 1970, et porte une revendication qui lie inquiétudes liées à la colonisation intérieure, à l'exode rural, et à la conscience d'une minorisation linguistique, culturelle et économique.
[8] Voir la couverture dans plusieurs journaux occitans : https://www.jornalet.com/nova/7166/la-nom-doccitania-per-la-nova-region-centrala-marca-totjorn-la-polemica-dins-loccitanisme et ; https://www.aquodaqui.info/Des-occitanistes-a-Region-Occitanie-fais-du-bien-a-Bertrand-et-il-te-le-

le dit Pèire Brechet, président de l'Institut d'Estudis Occitans (IEO — l'une des deux principales organisation militantes occitanistes) rencontré à Marseille en juin 2018 dans le cadre de notre travail, cet acte de nomination « *fai tot simplament petar 150 ans d'occitanisme* » (« fait tout simplement exploser 150 ans d'occitanisme »)[9].

4.1 Occitanie et Région Occitanie : deux réalités désormais concurrentes

Occitanie vs Région Occitanie : quelle est la raison de ce schisme profond ? La Région Occitanie n'est pas en effet toute l'Occitanie : la région administrative qui s'appelle à présent « Occitanie » ne correspond qu'à un tiers de la superficie géographique du domaine linguistique et culturel occitan auquel se réfèrent traditionnellement les militants depuis le 19e siècle (figure 1).

Figure 2 Occitanie linguistique (limites en rouge/gras) et administrative (au centre). JFBlanc, Licence CC

Or l'Occitanie c'est justement avant tout cela : une forme sur une carte, immédiatement reconnaissable (Costa 2016). La force du praxème « oc » tient largement dans sa capacité immédiate à mobiliser dans l'ensemble de cet espace (décliné sous la forme) : « 32 départements français, 6 vallées italiennes, une vallée espagnole ». Cette unité est symboliquement plus forte encore : dans le cadre de la lutte contre le renvoi de l'occitan à l'état de patois (c'est-à-dire de non-langue, et fantasmé dans l'imaginaire français comme caractérisé par la fragmentation), c'est l'unité qui assure la qualité de langue. C'est cette unité au-delà des six dialectes principaux, dont la défense occupe une part importante de la littérature scientifique et militante occitane, qui justifie l'effort militant. Et cette unité de langue est consubstantielle d'une unité territoriale. Dans l'entretien reproduit ci-dessous, pour le président de l'IEO Pèire Bréchet, si la fragmentation représente une menace pour l'occitanisme, la question de la taille est également importante :

---

rend-en_a1228.html, ou encore la lettre ouverte signée par des universitaires et des militants occitanistes : https://www.jornalet.com/documents/lettre-ouverte-reaction-a-la-nouvelle-region-occitanie.pdf [liens consultés le 8 juin 2021].

[9] Martel (1984) nous rappelle néanmoins que le nom ne fut pas forcément moins explosif lorsqu'il s'est imposé dans la compétition pour le nom au sein du Felibrige du 19e siècle.

JC. mai es qu'aquò pòt servir la lenga au mens dins aqueu parçan d'Occitania
PB. sabi pas / vèsi pas coma la lenga se podriá [inaud.] pensi qu'es la susfàcia d'un territòri qu'ajuda la lenga a si tenir / es l'idèa d'una lenga d'un territòri / quauqua ren qu'es un locau d'un locau ///

JC. mais est-ce que ça peut servir la langue au moins dans cette partie de l'Occitanie [linguistique] ?
PB. je ne sais pas / je ne vois pas comment la langue pourrait [inaud.] je pense que c'est la surface d'un territoire qui aide la langue à se tenir / c'est l'idée d'une langue d'un territoire / quelque chose qui ne serait que le local d'un local ///

Le lien langue/territoire passe en outre par un travail toponymique (conduit notamment par Bréchet pour le compte de l'IEO)[10], et par l'importance de la signalétique routière. Renversement de la situation du début de la Renaissance d'oc lors de laquelle la langue faisait le territoire, c'est en quelque sorte le territoire, qui, par voie d'affichage, fait exister la langue — situation qui s'appliquerait sans doute à de plus en plus de langues à mesure que les voix qui les parlent s'effacent.
Ainsi pour Patric Roux, un conseiller régional de la région Occitanie interviewé sur Radio País à l'occasion du festival Hestiv'òc à Pau en 2018, une des priorités de l'action publique doit être la suivante :

[…] avèm besonh [inaud.] de veire en Occitania coma en Euskadi per exemple de vèire la sinhaletica en occitan de'n pertot

[…] nous avons besoin [inaud.] de voir en Occitanie comme au Pays Basque par exemple de voir la signalétique en occitan partout

La revendication occitaniste d'une langue/territoire se double par ailleurs d'une revendication portant sur la répartition des (faibles) ressources publiques (régionales, départementales) attribuées aux langues et cultures régionales. Ainsi, pour Bréchet, l'existence d'une région Occitanie rend impossible la demande de subventions pour la langue occitane en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur[11], au nom de l'idée que l'occitan serait la langue de l'Occitanie — et pas celle de la Provence. La création d'une région Occitanie limitée à un tiers de la surface de l'espace occitan casserait l'unité territoriale issue de la présence d'une langue unique, et en limitant l'accès à certains financements elle risquerait d'accélérer le séparatisme linguistique provençal notamment. Un nouveau renversement : cette fois-ci, c'est le territoire qui risque de défaire la langue, mettant donc en haut relief le rôle changeant de l'espace dans la relation langue/territoire.

[10] Les résultats de ce travail sont disponibles sur le portail Geoccitania : https://ieo-oc.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=256 [consulté le 8 juin 2021].
[11] Une région elle-même marquée par des tensions autour de son nom, son président actuel souhaitant imposer la dénomination de Région Sud face à une revendication portée par une partie du mouvement régionaliste pour renommer la région « Provence », et par des clivages autour du statut de la langue d'oc entre partisans d'une langue provençale séparée de l'occitan et tenants de l'idée que le provençal est un dialecte occitan (Costa 2012).

4.2 Un détournement de praxème

En choisissant « Occitanie », le Conseil Régional des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées s'approprie donc plus qu'un nom : une histoire militante, un mythe fondateur qui fait remonter cette Occitanie aux Cathares et aux Troubadours, à l'alliance des Comtes de Toulouse et ceux d'Aragon contre les forces françaises alliées à celles de Rome lors de la Croisade contre les Albigeois au 13e siècle. Or d'un point de vue militant, celui qui a promu ce mythe, le rétablissement de l'Occitanie ne pourrait que s'accompagner du rétablissement de la langue occitane dans une « société redevenue 100% occitane » (Rouquette 1980).
En ce sens, le choix d'« Occitanie » est le résultat d'une lutte de classements, des « luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par-là, de faire et de défaire les groupes » (Bourdieu 1980:65). Dans l'Occitanie des occitanistes, c'est la langue qui servait de fondement à la création du groupe.
Du point de vue du mouvement occitaniste, il y a donc un détournement manifeste de praxème. Car s'il est un élément qui se remarque par son absence dans l'acte de nomination et de fondation de la Région Occitanie, comme dans tout le discours de légitimation émanant de la région c'est bien la langue. Dans un document de 2018 préparé par l'association Bolegadís[12], soutenu par le Conseil Régional et visant à présenter une « frise historique sur l'Occitanie » (comme l'écrit la Présidente de la Région dans son « mot » de soutien), ne figure pas un mot sur la question linguistique. On y trouve par contre, outre des informations historiques, des éléments tels que le trafic aérien dans les aéroports régionaux en 2017.

4.3 Une Occitanie dépolitisée et vidée de sa substance linguistique

Cependant, le point important de ce document est ailleurs : à travers le choix de l'iconographie et la succession de cinq cartes[13], ses auteurs opèrent un tour de force idéologique en faisant de la Région Occitanie une entité territoriale et historique, et non plus une construction héritière de mouvements religieux hérétiques, poétiques, linguistiques et sociaux comme avait pu le faire l'occitanisme. Un lieu, mais non plus une idée — la région serait l'héritière du Comté de Toulouse, qui devient une préfiguration médiévale de l'Occitanie moderne réduite en gros au seul Languedoc. Si la langue était le ciment qui justifiait l'Occitanie militante, la continuité territoriale historique avec le Comté de Toulouse devient celui qui légitime l'Occitanie moderne (notamment à travers la continuité de l'usage de la croix de Toulouse, dite « croix occitane »).

---

[12] Bolegadís se définit comme un « think tank » porté par la dynamique née de la création de la région Occitanie visant à « développer des projets qui s'inscrivent dans un cercle vertueux pour renforcer les cultures Occitanes et Catalanes » (http://bolegadis.com). La frise, désormais accompagnée d'un pré-texte qui mentionne la langue occitane, est disponible ici : http://bolegadis.com/index.php/nos-projets/histoire-de-l-occitanie/histoire-detaillee-de-l-occitanie/frise-en-occitan-2 [consulté le 8 juin 2021].

[13] Correspondant à cinq « grandes périodes » : le royaume celtique des Volques, le royaume wisigothique, le Comté de Toulouse, l'aire contrôlée par le Parlement de Toulouse, et la Région Occitanie de 2016.

Ce document montre comment une autorité administrative a pu s'approprier la force praxématique d'« Occitanie », nourrie de 170 ans de travail militant et scientifique (dialectologique, historiographique, sociologique), en évacuant sa dimension linguistique. Celle-ci devient en effet superflue puisque le lien n'est plus linguistique mais historique. Le recours à l'histoire permet ainsi de légitimer l'existence de la région dans ses frontières réduites par rapport à l'espace linguistique, et de dégager une autre filiation, distincte de celle construite par le mouvement renaissantiste. Or, cette filiation historique est elle-même significative : ce qui lui permet de justifier la filiation avec la région actuelle, c'est la dépolitisation de son histoire. Celle-ci devient un fleuve qui mène presque naturellement d'un état à un autre, sans que les guerres, les conflits, les rapports de subordination et de domination ne soient mentionnés. Un espace sans « nous » — dépolitisé donc, ou du moins penchant vers *la* politique au sens de Rancière, au détriment *du* politique.

On peut donc faire l'hypothèse que l'actuelle faiblesse du mouvement linguistique occitan[14] libère le praxème « Oc(citanie) » et permet à d'autres instances de l'investir d'autres programmes de sens tout en réinvestissant ce qui peut être conservé du programme occitaniste. Ce nouveau programme de sens serait ainsi fondé sur une idée aujourd'hui vague d'une histoire commune, d'un certain héritage (roman et médiéval notamment) et d'une charge romantique devenant identitaire et potentiellement marchandisable.

On objectera que justement, ce potentiel marchandisable et l'utilisation de la langue occitane non seulement à des fins commerciales mais dans le cadre de la valorisation de productions locales (bières, pâtes etc.) constitue une forme de résistance face à une appropriation pure et simple du praxème « oc » par *la* politique (c'est ainsi en partie la thèse de Alén Garabato et Boyer 2020). Pourtant, il n'en reste pas moins que si la langue véhicule du sens, c'est dans un usage post-vernaculaire : peu importe ce qui est dit, pourvu que ce soit dit (ou, en l'occurrence, écrit) en occitan. Ce qui n'était pas exactement l'objectif de la renaissance occitane.

Ainsi, dans le cas occitan, c'est paradoxalement cette victoire apparente de l'occitanisme qui signe sa défaite la plus cuisante : d'une part le nom d'Occitanie est désormais légitimé par une instance régionale officielle validée par les plus hautes instances juridiques française, et d'autre part cette instance vide l'entité Occitanie de sa raison d'être initiale, la langue occitane.

5. Une langue folklorisée

Dans un article récent au sujet d'un autre acte de nomination (la pose de panneaux bilingues à Villeneuve-lès-Maguelonne, près de Montpellier) et des protestations contre cette nomination en occitan qui s'ensuivirent, Connor (2019) montre comment la force praxématique de « oc » et sa charge militante peuvent encore mobiliser localement (pour et contre) et créer du lien social. Mais cette capacité d'action semble de plus en plus limitée. Les dynamiques de reconquête et de normalisation centrales dans les actes d'affirmation identitaires dont traite Boyer (2008) semblent être absentes dans la nouvelle région Occitanie. Un exemple frappant réside dans le fait que les habitants de la Région Occitanie ne sont jamais

[14] L'affaiblissement du mouvement est bien documentée, depuis les années 1980 et l'effondrement des espoirs portés par l'occitanisme culturel et politique (voir notamment Jeanjean 1990, 1995).

appelés « Occitans » dans la communication du Conseil régional, mais « les habitants »[15]. L'URL du site de celui-ci est d'ailleurs <www.laregion.fr>, ce qui permet de gommer la charge identitaire potentielle encore contenue dans le praxème. Le triptyque langue/territoire/identification est donc largement réduit à un acte de *branding* dépolitisé. C'est selon nous cette dépolitisation qui rend possible l'acte de nomination et son acceptation par le Conseil d'État, comme nous allons le voir dans cette dernière partie.

La validation par le Conseil d'État n'était en effet pas acquise, compte tenu de l'opposition historique de l'État à tout marqueur identitaire régional, surtout ceux susceptibles d'être liés aux revendications des militants pour les langues minoritaires ou à d'éventuels sentiments indépendantistes. Dans sa couverture de la victoire d'« Occitanie » lors du vote public final, le quotidien de Toulouse *La Dépêche* a bien souligné cette question : « Autre interrogation : Occitanie est-il « politiquement correct » et susceptible d'être adoubé par le très républicain Conseil d'État, qui doit trancher avant le 1er octobre ? »[16]. Dans ses reportages du lendemain, toutefois, ce même journal rapportait les commentaires de Carole Delga, Présidente du conseil régional de la nouvelle région, qui semblait répondre à cette préoccupation. En louant le nom choisi, Delga décrivait l'identité culturelle et historique répertoriée par l'Occitanie comme définie par des valeurs communes qui évoquent des troubadours médiévaux idéalisés – par la continuité historique donc, et non par une éventuelle identification politique, ethnique ou linguistique :

> Au-delà des chiffres, ces deux consultations montrent surtout l'engouement que les habitants ont manifesté pour participer, au travers d'une consultation démocratique, à la création de la nouvelle identité de la grande région. Une identité derrière laquelle se profilent une histoire et une culture communes. « C'est un beau nom de baptême, un nom qui porte les valeurs de l'Occitanie, le partage, la tolérance, la convivialité, la fraternité, l'égalité entre les hommes et les femmes » estime Carole Delga.[17]

Il nous semble que la dépolitisation dont nous avons traité est particulièrement manifeste dans un attendu du Conseil d'État (7 juillet 2017). Celui-ci avait été saisi par plusieurs associations, dont une association catalaniste, pour se prononcer sur la validité du nouveau nom de la région. En termes praxématiques, « Oc(-citanie) » est dans ce document vidé de sa substance et rendu accessible à un public plus large, montrant en ce sens que l'occitanisation apparente de la région par l'acte de nomination ne s'effectue certes pas contre le mouvement occitan (nonobstant l'opposition d'une large partie de ce mouvement) mais bien *sans* lui. Espace dépolitisé, sans constitution d'un « nous », et coupé de l'idéologie territoriale et linguistique qui était la sienne, le praxème Occitan perd donc une bonne partie de sa puissance à signifier,

---

[15] Voir aussi à ce sujet la discussion sur le site du journal *20 Minutes* : https://www.20minutes.fr/toulouse/1962883-20161116-occitan-occitanien-occitaniste-nom-donner-habitants-region [consulté le 8 juin 2021].

[16] Voir sur le site de *La Dépêche* : https://www.ladepeche.fr/article/2016/06/17/2367444-nom-de-la-nouvelle-grande-region-vous-avez-choisi-occitanie.html [consulté le 8 juin 2021].

[17] Cité par *La Dépêche*, 18/06/2016 : https://www.ladepeche.fr/article/2016/06/18/2368203-occitanie-un-beau-nom-de-bapteme.html [consulté le 8 juin 2021].

au moins collectivement. Nous reproduisons l'intégralité de cette section pour interroger le recours à la langue et la culture dans l'argumentaire du Conseil d'État :

> Sur le choix du nom « OCCITANIE » :
>
> 24. Les requérants soutiennent que le choix du nom « OCCITANIE », qui évoque la culture et la langue d'oc, méconnaît le principe constitutionnel d'indivisibilité de la République, le principe affirmé au premier alinéa de l'article 2 de la Constitution aux termes duquel « *La langue de la République est le français* » et le principe d'égalité. Toutefois, la diversité des cultures et des langues régionales ne saurait, par elle-même, porter atteinte à ces principes. En outre, les moyens des requérants ne sont pas assortis des précisions permettant de déterminer en quoi le choix du nom « OCCITANIE » porterait atteinte à ces principes. Ils ne peuvent dès lors qu'être écartés.
>
> 25. Si le nom « OCCITANIE » ne correspond pas à celui d'un territoire, d'un pays ou d'une province ayant existé en tant que tel dans l'histoire, mais, évoque, comme il vient d'être dit, une langue et une culture historiques, il est constant que la majeure partie du territoire de la nouvelle région est comprise dans l'aire géographique et historique de cette langue et de cette culture. Dès lors, les requérants ne sont pas fondés à soutenir que le décret attaqué, en ce qu'il donne le nom « OCCITANIE » à la nouvelle région, est entaché d'une erreur manifeste d'appréciation.
>
> 26. Il résulte de ce qui précède, sans qu'il soit besoin de statuer sur la fin de non-recevoir opposée par le ministre de l'intérieur à la requête de l'association « Comité pour l'autodétermination de la Catalogne Nord », que les requérants ne sont pas fondés à demander l'annulation de l'article 1er du décret attaqué.

C'est ce même aspect patrimonial que choisit de mettre en avant le Conseil d'État dans son avis. Celui-ci avait été saisi à la fois par l'association citoyenne « Pour OCCITANIE Pays catalan », le « Comité pour l'autodétermination de la Catalogne Nord » et plusieurs collectivités territoriales du département (catalan) des Pyrénées Orientales. Ces associations attaquaient le Conseil Régional pour excès de pouvoir (sur le mode de consultation, jugé non représentatif) et sur la rupture d'égalité. Ce dernier argument était motivé par l'idée qu'une des composantes historiques de la région, l'occitane, serait reconnue mais pas la catalane. Le Conseil d'État s'est ainsi prononcé sur la légalité de la procédure, ainsi que, c'est ce qui nous intéresse en priorité, sur le nom « Occitanie ».

Le Conseil d'État statue ici non seulement sur le nom de la région, mais aussi sur le rôle de « la culture et de la langue d'oc », indiquant au §24 que rien dans l'acte de nomination de la région ne contrevient ni à l'égalité entre citoyens, ni à l'officialité constitutionnelle du seul français dans la République. La question d'une éventuelle co-officialité de l'occitan avec le français (au détriment du catalan, car c'est ainsi que l'on doit comprendre la requête des associations catalanes) est donc écartée d'emblée. Mais tout statut particulier pour l'occitan est écarté de même, par la non-mention du catalan, indiquant ainsi que l'enjeu n'est pas celui d'une quelconque reconnaissance linguistique — ni de l'occitan, ni de l'occitan au détriment du catalan. Mais au-delà, le Conseil d'État détache deux ensembles : une réalité officielle et administrative (le territoire, la région, la Constitution), et une réalité historique, linguistique et culturelle régionale. D'un côté, l'administration, de l'autre la culture. Pour l'institution, ce sont ces dernières (et non des décennies de luttes) qui confèrent au nom d'Occitanie une réalité, mais celle-ci appartient au passé, un passé d'autant moins menaçant peut-être qu'il n'a jamais eu de manifestation administrative officielle. Le Conseil d'État semble donc entériner un passage du catégorème « Occitanie » *du* politique *à la* politique, au sens de Rancière

esquissé plus haut. En un sens cette séparation ouvre également la voie vers une repoétisation du territoire, à visée commerciale cette fois à travers le développement et la diffusion des récits du lieu et des origines, s'appuyant sur ce patrimoine historiquement éloigné.
Dans cet avis du Conseil d'État, le praxème « Occitanie » est affaibli, vidé de sa substance politique et groupale, et limité à un ensemble culturel, ce qui le rend utilisable par une région française. Dans ce récit, la langue n'a plus de place, sinon celle d'un fantôme issu du passé, déchargé de sa puissance d'agir menaçant la République.

6. Conclusion

Dans cet article, nous avons rendu compte du processus de dépolitisation de l'Occitanie. Il se fait par le recours à une histoire longue, détachée de l'histoire militante (i) ; par un mouvement de dépossession du mouvement occitan du praxème « oc », promu au long du 20e siècle pour avancer un programme politique indissociable d'une politique linguistique et visant à rendre à un peuple occitan non seulement sa langue, mais aussi sa voix (ii) ; par l'effacement de la langue, ou tout du moins de sa relégation à un symbole culturel indexant un passé révolu et inoffensif (iii). Nous avançons l'hypothèse que ces trois éléments permettent de rendre possible, et acceptable, l'appellation d'Occitanie pour la nouvelle région et sa mise à disposition pour de nouveaux usages, patrimoniaux et économiques notamment. Le Conseil d'État fait, semble-t-il, la même lecture que nous.
En 1984, dans un article intitulé « Occitania : L'origina, o 'lo diable pòrta peira' » (« Occitanie : l'origine ou 'le diable apporte sa pierre' »), Robert Lafont écrivait que c'est la monarchie française qui avait créé l'Occitanie en la nommant ainsi, la fondant dans son existence sur la présence d'une langue particulière. Il concluait ainsi :

> Tant i a que podem filosofar sus los misteris de l'identitat : lo rei de França farga l'occitanitat, quin escàndol ! Poirem respòner que lo diable pòrta peira, çò que seriá plan mistralenc. O simplament trobar aquí una pròva de mai que l'identitat es pas donada, mai istoricament produsida. E que naturalament tota paraula nominativa es un luòc ont lo sens trabalha, totjorn istoricament. Coma se faguèt per *Provença*, ont s'oblidèt la *província* sotmesa dins l'afortiment d'una destinada pròpria. (Lafont 1984a:53-54)

> On pourra certes philosopher sur les mystères de l'identité : le roi de France forge l'occitanité, quel scandale ! On pourra répondre que le diable apporte sa pierre, ce qui serait bien mistralien. Ou simplement trouver ici une preuve de plus que l'identité n'est pas donnée, mais produite historiquement. Et que naturellement toute parole nominative est un lieu où travaille le sens, toujours historiquement. Comme cela s'est fait pour *Provence*, où s'est oublié la *provincia [romana]* soumise dans le renforcement d'une destinée propre.

Dans un renversement historique et poétique final, on pourrait arguer que le diable a fini par enlever la pierre qu'il avait posée, ou que l'édifice qu'il avait prévu est finalement achevé : une Occitanie vidée de sa substance politique (et poétique). À la fin d'une édition ancienne du Que Sais-Je ? intitulé *Histoire de la Provence*, les historiens Maurice Agulhon et Noël Coulet (1987) dressaient un portrait saisissant d'une Provence elle aussi autrefois poétique, sublimée par l'œuvre de Frédéric Mistral : celle parcourue de long en large par Calendal, héros d'une œuvre éponyme qui fixait les limites mythiques du pays. Ils constataient que cette Provence idéalisée s'était dissoute dans une région industrialisée, vendue au tourisme d'élite puis de masse ; les deux Provence, désormais disjointes, ne pouvaient plus coïncider. Ils concluaient leur ouvrage

en écrivant que c'était peut-être mieux ainsi. Les espaces littéraires et militants fantasmés et ceux de la politique ne coïncident en effet que rarement. On pourrait en dire tout autant de l'Occitanie, région imaginaire et utopique bien avant d'être un territoire ou une région linguistique. Dans sa récente histoire de l'Occitanie, Martel (2019 : 320) souligne de la même manière cette absence de coïncidence entre l'Occitanie idéalisée et l'institutionnelle : « Si on avait le goût des formules, on dirait volontiers que l'Occitanie existe, sans exister, tout en existant quand même ». Il rappelle ainsi les relations ambiguës entre l'Occitanie rêvée des militants et celle placée sur la carte de France en 2016. La première, fondée sur l'existence d'une langue et d'une littérature Occitanes et comprenant le tiers sud de la France actuelle, des vallées en Espagne et en Italie, est en cours d'effacement par la seconde, restreinte à des frontières matérielles et symboliques bien plus étroites.

La notion d'espace reste centrale dans l'Occitanie institutionnalisée. Mais la création de cette région administrative plus petite que celle des écrivains et militants occitans prive l'occitanisme d'un sol en quelque sorte, c'est à dire, au sens développé par Latour (2017), d'un espace politique — mais, et c'est sans doute là l'inconvénient principal de cette nouvelle région, elle n'en fournit pas de nouveau(x). Cet espace occitan reste un espace réduit, un espace de « la patrimonialisation, de l'historicisme, de la nostalgie, de l'inauthentique authenticité » (Latour 2017 : 71).

L'Occitanie porte ainsi moins, sinon plus, l'idée d'un « nous » occitan, qui est à la fois rendu impossible par l'existence de la langue occitane en dehors des frontières de l'Occitanie, et qui ne sait pas quoi faire de cette langue à l'intérieur de ses nouvelles frontières réduites. Cette Occitanie n'est donc plus celle des occitanistes, celle de la langue, celle de ce projet-là — elle n'est plus l'Occitanie *du* politique, mais elle n'est encore rien d'autre.

Pour conclure sur l'aspect sémiotique soulevé par Lafont dans la citation ci-dessus, on admettra que si le sens travaille toujours le nom d'Occitanie, son lien avec la langue d'oc est désormais optionnel.

7. Bibliographie

Aigouy-Campoy P., P. Marchand & P. Ratinaud (2019), « Resémantisations du toponyme "Occitanie" dans la presse quotidienne régionale », *Pôle Sud* 50(1), p. 67-88.

Alén Garabato C. & H. Boyer (2020), *Le marché et la langue occitane au XXIe siècle : microactes glottopolitiques contre substitution*, Limoges, Lambert Lucas.

Alliès P. (2019), « De l'occitanisme à l'Occitanie : la trajectoire d'un régionalisme », *Pôle Sud* 50(1), p. 25-47.

Barberis J. M., J. Bres & F. Gardes-Madray (1989), « La praxématique », *Études Littéraires* 21(3), p. 29-47.

Bichurina N & J. Costa (2016), « Nommer pour faire exister : l'épineuse question de l'oc », dans J.-M. Eloy (dir), *Le nom des langues IV : Nommer des langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 184-201.

Bourdieu P. (1980), « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 35(1), p. 63-72.

Boyer H. (2008), « Fonctionnements sociolinguistiques de la dénomination toponymique », *Mots. Les langages du politique* 86, p. 8-21.

Connor J. E. (2019), « The « Langue d'Oc » Is Bringing People Together": Debating the Place of Regional Languages in France », *Journal of Linguistic Anthropology* 29(2), p. 249-270.

Costa J. (2012), « De l'hygiène verbale dans le sud de la France ou Occitanie », *Lengas* 72, p. 83-112.

Costa J. (2016), *Revitalising Language in Provence: A Critical Approach*, Oxford, Blackwell & Philological Society.

Jeanjean H. (1990), *De l'utopie au pragmatisme ? Le mouvement occitan 1976-1990*, Perpinyà, El Trabucaïre.

Jeanjean H. (1995), « Les années 80 : l'éclatement », *Estudis Occitans* 18, p. 95-108.

Lafont R. (1984a), « Occitania : L'origina, o "lo diable pòrta peira" », *Amiras* 7, p. 48-54.

Lafont R. (1984b), « Pour retrousser la diglossie », *Lengas* 15, p. 5-36.

Lafont R. (2004a), *Le Sud ou l'Autre*, Aix en Provence, Edisud.

Lafont R. (2004b), « Préface », dans G. Agresti, *Anthologie de la nouvelle écriture occitane*, Montpeirós, Jorn.

Latour B. (2017), *Où atterrir : Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte.

Le Roy Ladurie E. (1977), « Occitania in Historical Perspective », *Review* 1(1), p. 20-30.

Martel P. (1982), « Les historiens du début du XIXème siècle et le Moyen Âge occitan : Midi éclairé, Midi martyr ou Midi pittoresque », *Romantisme* 12(35), p. 49-72.

Martel, F. (1984), « Lo nom del païs : La renaissença del sègle XIX e lo concepte d'Occitània », *Amiras* 7, p. 55-62.

Martel P. (2019), *Histoire de l'Occitanie : Le point de vue occitan*, Fouesnant, Yoran Embanner.

Mistral F. (1879), *Lou tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*, Aix-en-Provence, J. Remondet-Aubin.

Nelli R. (1978), *Mais enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?*, Toulouse, Privat.

Peronnet M. (1991), « Naissance du Midi », dans J. Sentou, *Révolution et Contre-Révolution dans la France du Midi*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 9-27.

Rancière J. (2004), *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard.

Richard F. (1984), « Occitanie et mutations territoriales », *Amiras* 7, p. 63-74.

Rouquette J. (1980), *La littérature d'oc*, Paris, Presses Universitaires de France.

Shandler J. (2006), *Adventures in Yiddishland: Postvernacular Language & Culture*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press.

Siblot P. (1997), « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 31(127), p. 38-55.

Terral H. (2006), « Autour de la revue Mont-Segur (1896-1904) : la genèse de l'occitanisme culturel et politique », *Annales du Midi* 118, p. 233-250.